

Syndicat d'Agriculture Bio-Dynamique

5, Place de la Gare
F- 68000 COLMAR

Tél. : 03.89.24.37.01
Fax : 03.89.24.27.41
www.bio-dynamie.org
sabd@bio-dynamie.org

Vous êtes producteur en bio-dynamie ou en train de le devenir ?

Devenez adhérent d'un syndicat professionnel.

Le Syndicat d'Agriculture Bio-Dynamique (SABD) rassemble à ce jour 215 professionnels.

Il souhaite regrouper l'ensemble des professionnels de façon à peser dans les instances nationales et à établir un réseau de producteurs. Le Syndicat œuvre pour que l'Agriculture Bio-Dynamique soit reconnue et ai les moyens d'exister. Si vous portez un intérêt à la bio-dynamie et à son devenir rejoignez-nous dans notre démarche collective, en devenant adhérent du syndicat, et en vous y impliquant, localement ou nationalement.

Nos objectifs :

- professionnaliser l'agriculture bio-dynamique par un travail de formation, de recherche, d'accompagnement ;
 - faire toujours plus reconnaître la bio-dynamie, auprès des pouvoirs publics, des organismes de recherche et du monde professionnel ;
 - la faire vivre, par des rencontres régionales où des liens se tissent et lors des journées d'élaborations des préparations bio-dynamiques;
 - assurer son avenir, en s'engageant dans la formation des jeunes, en accompagnant la transmission des domaines.
- Toutes ces activités concernent chaque professionnel de la bio-dynamie.

Pour faciliter votre implication nous proposons une réduction des cotisations de base de 40 € pour les concessionnaires de la marque DEMETER ou BIODYVIN.

Pour les petites structures dont le chiffre d'affaires est modeste une adhésion commune de 200 € HT (soit 100 € de cotisation pour le SABD et 100.00 € HT pour Demeter France) a été mise en place.

Si vous souhaitez avoir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter. Espérant vous compter bientôt parmi nous, nous vous souhaitons une belle année agricole,

Le Conseil d'Administration du SABD.

ADHESION 2010 au SABD

Je soussigné (nom - prénom) _____ souhaite être adhérent du SABD
Société – adresse complète :

Cotisations de base :

180 Euros pour **ma cotisation professionnelle**

290 Euros pour les **cotisations de groupements agricoles**

REDUCTION (facultative) de 40 € à appliquer pour les concessionnaires de la marque DEMETER ou BIODYVIN

Pour les petites structures :

100 Euros pour ma cotisation au **SABD**

et **119,60 Euros TTC** pour mon adhésion à **Demeter France** (chèque à l'ordre de Demeter ; pour une 1^{ère} demande de concession de marque, contacter Demeter : 03.89.41.43.95)

Pour les membres sympathisants (consommateur, conseiller, retraité...) :

80 Euros

Je soutiens le syndicat et verse une cotisation de solidarité de : Euros

Coupon à joindre avec votre règlement - Chèque à l'ordre du SABD : S.A.B.D.- 5 place de la Gare - 68000 Colmar

Date _____

Signature _____

De par votre adhésion, vous recevrez le Bulletin des professionnels, trimestriel, ainsi que la revue Biodynamis (5 numéros par an). La cotisation englobe aussi l'adhésion au Mouvement de Culture Bio-dynamique (Pour info : le SABD reverse au MCB 8.00 Euros pour votre adhésion et 18.00 Euros pour votre abonnement à la revue Biodynamis)